

Chacun dans son canton, mais tous Chaunois

Par *Pascal BROCHETON*

Créé le 01/07/2011 14:00

Le syndicat mixte du Pays chaunois et la communauté de communes Chauny-Tergnier ont dit « non » lundi au rattachement des cinq communes isolées du canton de Coucy - Besmé, Bourguignon-sous-Coucy, Manicamp, Pierremande et Quierzy-sur-Oise - à la CCCT. Pour des raisons de « cohérence territoriale mais aussi fiscales... » a présenté Jacques Desallangre, président des deux structures.

Cette position, qui pèsera en septembre sur l'avis de la commission départementale de coopération intercommunale (c'est le préfet qui tranchera), est très mal comprise et vécue par les élus et la population des cinq communes concernées, comme l'a dit haut et fort Patrick Orvane, maire de Manicamp. Commune qui a organisé un référendum.

Réquisitoire

Pour M. Orvane, le texte adopté par le syndicat mixte « est un réquisitoire contre les communes isolées, contre leur liberté de choix ». L'élue a été plus loin dans le commentaire : « vos arguments sont des interprétations tendancieuses, erronées, ce texte partiel, comportant des contre-vérités, est destiné à conforter les pouvoirs de quelques-uns contre la volonté du peuple... » Et d'ajouter : « Le concept d'aire d'influence évoqué ne tient pas debout, pas plus que l'argument démographique ou les éventuelles contradictions avec le Scot. Le périmètre cantonal a perdu de sa pertinence, comme vous le savez. »

De quoi hérissier le poil du président Desallangre qui n'a pas apprécié les insinuations sur de possibles manœuvres politiques. Il devait être attaqué quelques minutes plus tard à la communauté de communes, sur un ton encore plus engagé de René Paris, maire d'Abbécourt, dénonçant « certains calculs d'élus, n'ayant rien à voir avec la cohérence territoriale... ».

Calculs politiques

La coupe était pleine, Jacques Desallangre est monté au créneau : « alors, je triche, je mens, je manipule, le réquisitoire est injuste, il s'accompagne en plus de vilains doutes. Sachez qu'à la fin de mon mandat, je ne serai plus candidat à rien, ni à la députation, ni à la présidence de l'intercommunalité... ». Sur le fond, Jacques Desallangre a expliqué et réexpliqué, notamment au maire d'Ugny-le-Gay, dont le conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'intégration des 5 communes, « qu'en étant solidaire des cinq communes, on handicapait, affaiblissait l'avenir des autres, les 22 communes de la CCCT mais aussi les communes adhérentes au Val de l'Ailette. Communauté qui a besoin de se positionner dans

un canton qu'il ne faudrait pas dépecer. Le bassin de vie chaunois, c'est nous tous, les trois communautés de communes. Je respecte le référendum de Manicamp mais la volonté populaire de 40 000 habitants compte aussi... »

Thierry Lemoine, président de la CCVA, dont la lettre ouverte aux habitants de Manicamp a été pour le moins maladroite dans sa conclusion « Le Val de l'Ailette vit et vivra sans vous » - « Jusque quand ? » a remarqué J. Desallangre - a expliqué pourquoi le conseil communautaire du Val de l'Ailette avait dernièrement réitéré son vœu d'accueillir les communes isolées du canton : « les élus voient quelque chose à long terme, un territoire cohérent, on ne veut pas d'une seule grosse communauté de communes dans le pays chaunois, nous sommes des communes rurales, de petites tailles. Il est faux de dire que la CCVA ne fait rien et n'est pas utile et que la fiscalité augmenterait. Nous avons fait le calcul avec Camelin, il n'y aura pas d'incidence sur les contribuables. Nous avons un projet de territoire basé sur le développement touristique. Certains nous demandent de reprendre la compétence voirie... »

Patrick Orvane concluait : « je ne renoncerai pas à l'école de Manicamp, c'est incontournable. Si nous adhérons au Val de l'Ailette, Manicamp ne sera plus, demain, qu'un lieu de passage. »

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Patrick Orvane défend la volonté populaire, la liberté de choisir.

Visuel 1:



Auteur :

Légende : Jacques Desallangre répond à son collègue René Paris : « Il n'y a pas de manipulateurs à la CCCT ».

Visuel 2:



URL source: <http://www.aisnenouvelle.fr/article/politique/chacun-dans-son-canton-mais-tous-chaunois>